CONDITIONS:

DIX PIASTRES PAR AN—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANCAIS, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR PASCAGOULA.

Et autres lieux intermédiaires.—

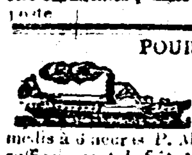

Le bateau à vapeur **MARIETTA**, capit. Rhodes, partira du bas du chemin-à-coulisse, *tous les samedis* à 5 heures P. M. et ira à la Mobile, lors qu'il aura suffisamment de fret et passage offert. Le bateau a d'excellent emménagemens pour les passagers, s'adresser à bord. [26 juin—1m] THOMAS RHODES.

A LOUER—Un MAGASIN attenant à celui de M. Heermann, rue Jefferson, près de la Levée. S'adresser à M. P. Soulé, rue St. Louis, No. 86.
25 octobre—4

A LOUER.
Le magasin maintenant occupé par T. & J. Darcemon, rue de Chartres; possession sera donnée le 5 Nov. S'adresser à
25 oct JNO. HAGAN & CO.

A LOUER—Le magasin au-dessous de la résidence du soussigné, rue Royale, No. 172. S'adresser à
21 oct—3 CHARLES PAPET.

A LOUER.
Trois Maisons dans la rangée de Hagan, rue du Canal. Possession sera donnée le 1er. novembre, s'adresser à
23 oct JOHN HAGAN & CO.

A LOUER.
Une maison à un étage, bien distribuée, située dans la rue du Canal, au-dessous de la rue du Bassin, bâtie sur un terrain de 60 pieds sur 120 de profondeur. S'adresser à
23 oct J. HAGAN & Co.

Mme. FANNY FRYER,
RUE ROYALE, No. 199.

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir par l'Olympia un très-grand assortiment de marchandises françaises.

Elle espère qu'elle pourra satisfaire toutes les personnes qui l'honoreront de leur confiance.

Modes françaises très-riches en **CHAPEAUX** et en **BONNETS** et **SOIRIES** nouvelles pour chapeaux et pour robes.
Fleurs superfines.
Lingeries pour toilette du matin et pour parure.
Grand assortiment de chaussures.
Palatines et Boas en fourure.
Rubans de Gaze et de toutes espèces.
Mantelets et Cannezous en blonde.
Toutes espèces d'ornement et de nouveauté en première qualité.
6 nov

Mme. **BRIGOT**, a l'honneur de prévenir les dames que son mari, de retour de France, vient d'apporter avec lui, un grand assortiment de **MARCHANDISES DE MODES, NOUVEAUTES, JOLIS MEUBLES**, Glaces de toutes dimensions et une infinité d'autres articles dont le détail serait ici trop long.
5 nov—1m encoignure Royale et St. Louis.

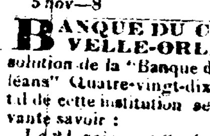

H. PARIZOT, facteur de pianos, a l'honneur de prévenir MM. les habitants de la Nouvelle-Orléans, qu'il est de retour dans cette ville, et qu'il continue comme par le passé, à se livrer aux travaux de son art, tels qu'accords et réparations de pianos, et de toute espèce d'instrumens de musique.

Il se chargera également d'accorder les pianos à la campagne. Sa demeure est rue d'Orléans, No. 91.
5 nov—8

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, conformément à une résolution de la "Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans" Quatre-vingt-dix piastres par action du fonds capital de cette institution seront exigibles de la manière suivante savoir:

Le 2d. paiement "quinze piastres par action" payable le 2 décembre 1833.

Le 3ème paiement "vingt-cinq piastres par action" payable le 3 février 1834.

Le 4ème. paiement "vingt-cinq piastres par action" payable le 1er. décembre 1834.

Le 5ème, paiement "vingt-cinq piastres par action" payable le 2 février 1835.

Par la 2me. section de la charte de cette institution, il est pourvu que si "à la demande du Président et directeurs, un souscripteur refusait ou négligeait de payer une somme ainsi requise, avant que la moitié du fonds capital ou cinquante piastres sur chaque action aient été payées, alors et dans ce cas, la partie qui manquerait ainsi à faire ce paiement, perdra en faveur de la Compagnie la somme déjà payée et cessera d'être actionnaire de la dite Compagnie."

Les paiemens ci-dessus devront être effectués aux différens bureaux de transfer établis à New-York, Philadelphie, Boston, &c. vingt jours avant l'époque fixée des dits paiemens à la Nouvelle-Orléans.
7 nov J. B. BLACHE, caissier.

CUILLERS MEDICINALES—Invention très ingénieuse pour administrer les médicamens aux enfants difficiles, nouvellement reçus et à vendre par
30 oct DUCONGE & PEYCHAUD

E. LEGOASTER & CO.,

MARCHANDS-TAILLEURS, rue de Chartres, No. 124, viennent de recevoir par le *New-Orleans*, du Havre, et par d'autres arrivages, un assortiment de Draps, Casimirs et autres Etoffes de Modes, ainsi que Manteaux de tous genres pour les deux sexes, et des couleurs les plus estimées, comme suit:

DRAPS, noir et bleu, flamme d'enfer, grenat, vert dragon, vert de cour, vert olive, polonais, feuille dacante, bronze clair, bronze foncé, cappé de maure, cramoisie.

CASIMIRS fumée d'Etna, gris pouris.

Melange de Mode, Maringo bleu, gris perle, aventurine, fumée de Paris, terre Murée, ventre de biche, blanc, jaune, écarlate, gris Maringo, cuir mode, amazilie, noisette, gris, anglais, cotelé, rayé, bleu et noir superfin.

Redingotes de Vigontines, de casterine de drap imperméable.—Le tout fait dans le dernier goût, et les marchandises ci-dessus, choisies dans les meilleurs fabriques de France, exprès pour ce pays, ils osent espérer mériter la bienveillance du public en redoublant de zèle à servir aux qui voudront bien les honorer de leurs pratiques.
30 oct.—25

THOMSON & GRANT offrent à vendre dans leur magasin, en débarquement de divers navires:

725 boîtes Thé impérial et poudre de canon de 6 à 13 livres, 100 do. Young Hyson de 13 livres; 140 caisses de 12 boîtes thé impérial, poudre à canon, Young Hyson et Hyson jne.; 70 do. Bohea, Pouchong et Souchong; 66 do. Hyson et Hyson & Rin.
270 sacs Poivre, 17 surons et barils clous de girofle;
20 barils et barillets Gingembre, 5 do. Gingembre racé;
[illegible] caisses Chocolat No. 1, doux;
[illegible] caisses Poivre de Cayenne, et Moutarde de Vandyke;
[illegible] féquins Beurre de Goshen, 130 caisses et 30 bar. do.
[illegible] barils Orge parlée, 300 caisses Savon, No. 2;
15 barils Brai, No. 2; 15 balot Cirage en pâte;
900 caisses et barillets Tabac à chiquer, de Richmond, de 6, 10, 12, 16 morceaux à la livre; 10 colis Tabac de [illegible]; 4 barils Tabac en poudre; 8 caisses Cigarres mêlés et de la Havane, par caisses, demi-caisses, quarts et dixièmes.
1 barrique Mader hollandais, supérieur;
135 balots de souliers, en maroquins et veaux, Brodequins, Souliers, Bottines, Pantoufle, Escarpins et Souliers d'enfans;
40 caisses Chapeaux noirs et blancs, à bon marché;
1 malle Habits de draps superfins;
20 grosses Malles en cuirs, 5 caisses Moustiquaires;
15 caisses Papier à écrire;
170 rames du impérial, 300 do. à envelopper;
500 Livres de compte, journal, caisse, ledger et memorandum;
930 balots Faïence assortie, 80 balots Verrerie assortie, [illegible] et plaques, 10 caisses Haches communes;
[illegible] 30 quarts et 12 demi-pipes Eau-de-vie Cognac ayant droit au drawback; 500 barillets Eau-de-vie d'Espagne;
29 quarteaux Rum de la Jamaïque,
75 pipes Genièvre de Hollande, et 1[illegible] do. imitation;
24 pipes, 100 quarteaux et 12 demi-pipes Vin des Canaries, ayant droit au drawback, 15 pipes de Catalogne, 10 demi-pipes Vin de Taragone; 20 quarteaux Vin de Marseilles;
20 pipes, demi-pipes et quarts de barriques de Mérise;
20 quarteaux Vin de Ténériffe; 70 do. Malaga doux;
34 barils cordiaux de Mérise, Parfait-Amour, Anisette, Menthe, Girofle, [illegible];
8 barillets Whiskey d'Irlande; 50 barils cidre;
10 do. jus de Citron de la [illegible];
25 caisses Gingembre de Canton, préservé;
75 do. Cordiaux et Vins assortis;
[illegible] à barbe, Pelles, Poudre à pollir, Pierre à filtrer. 31 o

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire Gen. [illegible] de Marseille, 3 caisses opium de [illegible], (en Egypte) de qualité supérieure.
2 oct FR. PERRET & GALLY, rue Toulouse, No 58.

VENTES PAR LE REGISTER.

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Register des Testamens—Lundi, 25 novembre 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Jacques Hardy, h. c. l., les esclaves et Biens fonds ci-après décrits, savoir:

ESCLAVES.
George, créole, griffe âgé d'environ 26 ans.
Willis, nègre américain, âgé d'environ 30 ans.

BIENS FONDS.
Un **LOT DE TERRE** situé dans le faubourg Ste. Marie, rue de l'Union, entre les rues Philippa et Baronne, désigné par le numéro 14, mesurant au pied américain, 34 pieds 9 pouces de face à la dite rue de l'Union sur 105 pieds de profondeur, entre deux lignes parallèles, ensemble une maison base briquetée entre poteaux et ses dépendances.

6 Terrains situés au faubourg Washington dans la partie qui se trouve à un mille ou environ du carré de la ville, et désignés par les Nos. 2, 3, 4, 5, 6 et 7 de l'Ilet No. 31, au plan fait au greffe de Charles Janin, alors notaire, le 5 mars suivant. Les dits terrains sont contigus, et ont chacun (mesure américaine) 56 pieds 10 pouces de face, à la rue Pologne sur 138 pieds 10 pouces de profondeur.

Conditions de la vente: Un tiers payable comptant, et le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale.
Par ordre de la cour,
W F C DUPLESSIS, rég.
N. B. Les actes de vente seront passés en l'étude de L. T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs. 14 oct

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Register des Testamens—Mardi, 26 novembre 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Jean Baptiste Héno, la propriété foncière et les esclaves ci-après décrits, savoir:

1° Un lot de terre, situé en cette ville, rue Bourgogne, entre les rues St. Louis et Toulouse, ayant (mesure française) 30 pieds de face à ladite rue Bourgogne sur 120 pieds de profondeur; sur lequel lot de terre se trouve une cuisine en briques à étage.

2° Une mulâtresse nommée Aveline, âgée d'environ 16 ans, un peu cuisinière et blanchisseuse, et son enfant, petite fille âgée de dix mois.

3° Une négresse nommée Lafille, âgée d'environ 31 ans, cuisinière et blanchisseuse, (maladive.)

4° Un petit mulâtre, nommé Jim, âgé d'environ 5 ans, (Orphelin.

5° Pitarine, orpheline, âgée d'environ 3 ans.

Conditions de la vente: Le lot de terre, payable à 6, 12 et 18 mois de crédit, et les esclaves à 6 mois de crédit; le tout en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale. Par ordre de la cour,
W F C DUPLESSIS, rég.
N. B. Les actes de vente seront passés chez Octave de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 21 oct

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Register des Testamens—Lundi, 18 du courant, à 4 heures de l'après-midi, il sera vendu dans la rue du Canal, auprès l'église Episcopale, les effets mobiliers appartenant à la succession de feu le rév. James F. Hull, et consistant en tables, sofas, lits, chaises, miroirs, verres, caraffes, porcelaine &c.
Conditions de la vente: Comptant.
Par ordre de la cour,
6 nov W F C DUPLESSIS, rég

PAROISSE D'ORLEANS.
COUR DES PREUVES.—*Vente le Register des Testamens*—Lundi, 25 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au No. 48, rue du Canal, auprès de l'encoignure de l'*Exchange Place*, la LIBRAIRIE appartenant à la succession de feue demoiselle Mary Carroll, consistant en une grande quantité de livres de Droit, en anglais, français et espagnol, et un assortiment considérable d'ouvrages divers, dont plusieurs sont élémentaires et conviennent aux Ecoles Publiques; recommandés au public comme une collection rarement auparavant offerte en vente dans cette ville.

Conditions de la vente: Toutes sommes au dessous de $100 payables comptant, entre $100 et $200 à 4 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et au-dessus de $200 à 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction.

PLUS.
Aux mêmes temps et lieux les livres de prix, appartenant à la succession de feu le Rév. James F. Hull, parmi lesquels se trouvent une grande quantité d'ouvrages en THEOLOGIE et en LITTERATURE anglaise, ainsi qu'une série complète de l'*Edenburgh et London Quarterly Reviews*.
Conditions de la vente: Comptant.
Si ces ventes ne sont pas terminées, lundi 25 du courant, elles seront continuées de jour en jour, à 10 heures du matin, à l'endroit désigné, jusqu'à ce que toute la collection, appartenant à ces deux successions soit vendue.
Par ordre de la Cour.
7 nov—18 W F C DUPLESSIS, Register.

COUR DES PREUVES—Attendu que O. P. Jackson a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu George. P. Hearsey, décédé ab intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour,
11 nov W F C DUPLESSIS, rég.

PAROISSE D'ORLEANS.
COUR DES PREUVES—Attendu que Edward E. Parker a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu John Dennison, décédé ab intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour,
11 nov W F C DUPLESSIS, rég.

CONFITURES ET GELEES DU NORD.

LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et ses pratiques, qu'il vient de recevoir, en *ligne directe* de New-York, un fort assortiment de Confitures et Gelées du Nord, d'une qualité supérieure et choisie, confectionnées à ordre et conservées dans de beaux bocaux en verre de la contenance d'un demi gallon, d'une et de deux livres en poids.

Pour la gouverne du public, l'assortiment consiste en:

Grosses prunes vertes, conservées,	2 liv. chaque.		
Belles prunes vertes,	do.	2	do.
Do. pêches du Nord,	do. 1 gal.	2	do.
Do. abricots do.	do.	2	do.
Do. poires supérieures,	do.	2	do.
Cerises conservées dans leur jus,		2	do.
Fraises do.	do.	1 et 2	do.
Belle gelée de cerises,		1 et 2	do.
Do. gelée de pommes,		1 et 2	do.
Gelée de groseilles rouges, pour assaisonner le gibier ou le chevreuil,		1 et 2	do.

Les marchands ou les familles pourront acheter par douzaine ou par bocal. S'adresser à
WM. SMITH,
Au magasin de graines, No. 89, rue la Douane.
N. B. Il attend sous peu un assortiment de coings confits et de gelée de coing. 9 nov

CONFITURES DE LA HAVANE ET DE CANTON.

LE soussigné vient de recevoir et a en magasin quelques caisses *Confitures de Canton et de la Havane*: les premières contiennent un assortiment de six grands pots de la Chine, et les dernières une douzaine verres chaque.

On en vendra aux familles au verre ou par caisse contenant un assortiment. S'adresser comme de coutume à
8 nov WM. SMITH, Rue de la Douane, No. 85.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. PEDARRE', professeur de belles-lettres, membre de la Société Philantropique d'Enseignement Universel établie à Paris, se propose d'ouvrir un externat dans cette ville. Le professeur enseignera le Français, le Latin et le Grec; la Géographie, l'Histoire, l'Arithmétique raisonnée, l'Analyse Grammaticale et Logique ne seront nullement négligées. La méthode suivie par M. Pédarré est adaptée à tout âge; constamment elle a été couronnée par les succès les plus rapides, soit à Bordeaux soit à Paris où le professeur a enseigné pendant six ans.

Les personnes qui désireraient de plus amples informations, sont priées de s'adresser à M. le docteur Lambert rue du Bayou, à M. Edmond Forstall rue des Ursulines.

M. Pédarré demeure rue St Pierre N° 114. En attendant un nombre suffisant d'élèves pour commencer ses cours, il donnera des leçons particulières chez lui et en ville
30 oct—1m

LE soussigné reçoit par le navire New-Orleans, venant du Hâvre, et offre à vendre les articles suivants:

Meubles de goût.—Armoires à glace, Bureau ou Secretaires, Commodes, Toilettes fort élégantes, Consoles, Tables rondes à dessus de marbre, do. à écarté, do. à ouvrage, do. de nuit, Berceaux d'un joli goût, et très élégantes, Sophas, do. causeuses, Fauteuils, Chaises à Pianos, Casiers & Pupitres à musique, Lavabos, Ecrans pour cheminée, Chiffoniers, Tabourets, Gueridons peints et unis, Garde-robes, nécessaires à barbe, Corbeilles à main, do. de mariage, do. découpées, &c.

Ornements divers.—Glaces de toutes dimensions, grande variété de gravures encadré, assortiment considérable de Pendules en tout genre, quelques unes très riches et à musique, toutes des goûts les plus nouveaux, Vases assortis aux pendules. Jolis ornements de divers genres pour riches en porcelaine et antres.

Bronzes—Lampes à suspension à 4, 6 & 8 becs, do. pour cheminée, do. de côté; sons Lampe, Lampes d'un genre nouveau.

Plaqués—Candelabres, Flambeaux, Bougeoirs, Porte-Liqueurs, Porte-Huilliers, Sucriers, Moutardiers, Coquetiers, Girandoles, &c. Superbes Services en porcelaine; articles de fantaisie, très riches et autres en porcelaine, cristal, bronze, &c. *Plus*: un grand assortiment de Verrerie et porcelaine à vendre par caisse.

Fourrures—Chinchila, Petit-gris, Boas.

Une quantité d'articles de différents genres; tels que, Garde-manger en fil de fer verni, Balais de crin, Plumeaux, Boîtes à étrennes, Soufflets d'harmonica, Racahont.
Matelats élastiques. VALSIN VIGNAUD,
Rue Conti, No. 58, vis-à-vis la Banque de la Louisiane.
4 nov—10,3ps

AVIS.—TOURNE & BECKWITH ont transporté leur magasin du No. 15, aux Nos. 28 et 29, rue de la Nouvelle-Levée, près de l'encoignure de la rue Poydras. 28 septembre

LOTERIE
DE L'EGLISE EVANGELIQUE
Française—Classe No. 9, de 1833.

Devant être tirée dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le samedi 16 du courant.

D. MALCOLM, DIRECTEUR ET PROPRIETAIRE
D'après l'acte autorisant la Loterie.

75 NUMEROS——12 TIRAGES.

Billets seulement à $3—Coupons en proportion.
Paquets de 25 billets entiers $75, garantis devoir tirer $36.

GROS LOT:
3 Lots de $4000—2 Lots de $1,949 et $1000; 215 de $150!

PROSPECTUS:

1	Lot de	$4000	est de	$4000
1	"	4000	"	4000
1	"	4000	"	4000
1	"	1949	"	1949
1	"	1000	"	1000
215	"	150	"	32250
126	"	40	"	5040
126	"	30	"	3780
126	"	20	"	2520
126	"	10	"	1260
3654	"	6	"	21924
23464	"	3	"	70392

27814 Lots montant à $251,931.

BUREAU DE MALCOLM,
Maison Girod, 2d étage, directement en face de la Bourse Hewlett, où l'on entreprendra toute espèce d'affaires de COURTAGE ET DE CHANGE, à des termes avantageux. On y échange aussi des monnaies sans cours, des pièces d'or &c. à des taux modérés. 8 nov

RECU par les derniers arrivages et à vendre 17 balles indienne française; do. robes indienne,

Aussi en magasin—Coton écru 4-4, robes mousseline, sharls; angola; mouchoirs; indienne bleu; mousselines ocintes; mousselines avec fleurs; en laine; toile à voile &c. Ces marchandises sont convenables pour les marchés espagnols et celui d'ici. KENNEDY, DUREL & Co,
8 nov rue Toulouse. No. 50

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public que la maison de commerce connue sous le nom de *Pavy & Guérin* est dissoute d'un commun accord à partir du 1er. novembre. Le soussigné reste chargé de la liquidation de la société et continue le même genre d'affaires.
AUG. GUERIN,
6 nov—6 rue St. Louis, No. 61.

A VENDRE—Plusieurs pupitres et bureaux de différentes grandeurs, s'adresser à
THEOD. NICOLET & CO.,
4 nov. rue Royale, No. 109

Magasin de Nouveautés.
A L'INSTAR DE PARIS.

Consistant en faux cheveux de toutes qualités, fines parfumeries, brosses, bretelles en tout genre, cannes à lances, etc. etc.

GAULHIAC, Coiffeur, rue de Chartres, No. 174, encoignure Jefferson, de retour de son voyage de France, vient d'ouvrir son grand assortiment de marchandises; les soins qu'il a fait porter, étant sur les lieux, ne laisse rien à désirer pour le goût et les qualités.

Fines Parfumeries, véritable Eau de Cologne de première qualité, les crêmes, les savons d'amande amer et à la rose, etc.

Brosses et glaces de toutes qualités pour la toilette.

Gants de chevraux à la mécanique de toutes couleurs et aussi mœlleux que possible, gants de soie, de fil, de coton, de castor, de chamois de 1ère. qualité et de goût.

Bretelles de gomme élastique et autres, montés en argent, or et acier, [gomme élastique sans coulant.]

Cols en satin et de différente couleur des plus nouveaux et fabriqué avec soin pour le détail.

Cannes polixandres et joncs à lances et à épées, poignards, badines de différent goût, en bois des Iles et petits joncs.

Assortiment de boîtes décorées, en ferblanc fermant à clef, à l'usage de la toilette, basoir et cuir.

Lampes astrales de différente qualité.

Faux-Cheveux en nattes de toute longueur, perruques pour hommes et femmes, implantées, toupets métaliques.

Touffes à l'anglaise et autres, tours à bandeaux et indéfrisable dernier genre, grecques et coques sur peignes, tresses pour coiffure en cheveux.

Il continue à confectionner toutes espèces de postiches, pour homme et pour femmes, d'après demande; ayant un superbe assortiment de fourniture et de métalique etc.

Les personnes qui désireront mettre des apprentis chez lui, en coiffure, les prix en sont toujours les mêmes.
11 nov.

F. DUFOUR & FRERE, encoignure des rues Royale et Ursulines, reçoivent par les navires Olympia et Napier du Havre, un assortiment de marchandises, comme suit:

Lampes en cuivre; parfumerie; chapeau de soie pour hommes; gravures encadrées; indiennes nouveautés et noires; basin croisé rougé pour rideaux, et garnitures; fleurs artificielles; mantilles en tulle noir, et autres; pèlerines blondes noires, et autres; écharpes en couleur, et noires; pluptuies de 28 et 30 pouces; ombrelles; bas de filoselle noirs; souliers fourrés pour dames; brodequins; gigots en satin et soie; gros de Naples noir; cravattes taffetas noir, fichus foulards brochés et différents genres; bas de fil d'écosse; de soie noirs et blancs; bretelles en gomme élastique gants assortis; mouchoirs batiste brodés & c borre en couleur; entredeux en batiste brodé; cols de canésous, mousselines tribet; schalls de imprimé, et noirs; schalls imprimé 5-4; bas d'enfants, en coton de tous les âges; redingottes en castorine; habits noirs et bleus; manteaux pour hommes et femmes; linge de table damassé; broderies pour enfants, en laine; dentelles fil; cartonnage et placage; palatines et boa en chincilla; schalls angola; brosses à dents, et une infinité d'autres petits articles dont l'énumération serait trop longue, qu'ils offrent à vendre à juste prix; En magasin, toiles à draps et siepines noires.
4 nov—30 F. DUFOUR & Frère.

AVIS AUX HABITANS, AUX JARDINIERS
ET AUX AMATEURS DE FLEURS.

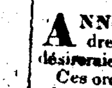

Les soussignés agens de WILLIAM PRINCE ET FILS, PROPRIETAIRES DU

Jardin botanique Linnéen
à Flushing, près de New-York.

ANNONCENT au public qu'ils recevront tous les ordres qui leur seront adressés par les personnes qui désireraient se procurer toute espèce de plantes, graines. Ces ordres seront exécutés avec la plus grande exactitude et dans le plus bref délai. S'adresser à
DUCONGE & PEYCHAUD,
agents, rue de Chartres, No. 89.
N.B. On délivrera gratis des Catalogues périodiques.
28 nov.—6m

$50 DE RECOMPENSE.

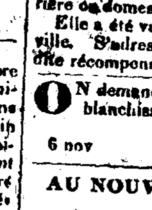

POUR arrêter et remettre à son maître, **JEANNE BUTLER** dite **ROSIE**, absente depuis le mois de septembre, négresse rouge, âgée de 21 ans, taille d'environ 5 pieds anglais, mince de corps, figure longue et mince, nez pointu et saillant; elle a un petit bouton sur la paupière, pieds et mains petits, parlant anglais avec beaucoup de volubilité.

Depuis son marronnage elle s'est offerte comme couturière ou domestique, soit disant autorisé par son maître. Elle a été vue avec une sauvagesse qui réside en cette ville. S'adresser au bureau de cette feuille pour obtenir la dite récompense. 11 nov—2ps

ON demande à louer de suite, une négresse cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. S'adresser à
LAROCHE & GAUTIER,
6 nov courtiers, rue de Chartres, No. 169

AU NOUVEAU BAZAR DE PARFUMS.
Rue Royale, No. 239.

LES encouragemens que le soussigné a reçus des habitants de ce pays depuis qu'il est propriétaire de cet établissement l'ayant engagé à augmenter ses relations avec les premiers parfumeurs de *France*, informe le public qu'indépendamment de la grande quantité d'objets de toutes espèces de parfumeries qu'il a en magasin, il offre à vendre un assortiment complet de marchandises de ce genre et en très bonnes qualités, reçu par le navire New-Orleans. Il invite MM. les marchands de cette ville et les pacotilleurs à venir prendre connaissance de son catalogue qui serait trop long à détailler; ils sont assurés d'avoir des conditions avantageuses.
4 nov L. EVEN.

RECU par les derniers arrivages et à vendre par les soussignés:
5 pièces Eau-de-vie de Cognac;
30 caisses vieux Vin de Bourgogne de Chambertin, Romanée et Nuits.
4 nov THEOD. NICOLET & Co.

A VENDRE sur une habitation, 33 miles plus bas que la ville, une bascule en cuivre en bon état et presque neuve, de 4 pieds 8 pouces de diamètre, sur 15 pouces de profondeur, avec cercle de support en fer, grils et bouche de fourneau, et ses appareils complets; s'adresser à
T. NICOLET & CO,
2 oct rue Royale, No. 103

A LOUER—Un grand terrain situé au coin des rues de la Commune et St. Charles, vis-à-vis la presse à coton de M. Rea. Pour les conditions, s'adresser à
7 nov LINCOLN & GREEN.

SUCRE BLANC de la Havane, à un escalin la livre;
Beau et bon Café, à un escalin la livre;
Beau et bon Thé, à une piastre la livre;
Bon Vin à 4 escalins le gallon, Rum imitation Jamaïque à 4 escalins le gallon; on ne vend pas moins de 2 gallons à la fois;
Liqueurs de la Martinique, vieux vins pour les malades Champagne, Grave, Frontignan, &c.
Plomb, poudre, fusils de chasse, balles, pistolets, canons, vieille eau-de-cologne, clinquaillerie de tout genre et véritable remède de Le Roy, tant liquide qu'en pilules, au magasin d'ANT. MICHOUD,
24 mai encoignure Levée et Ursulines.

LE soussigné offre à vendre à des conditions avantageuses les objets suivants, ayant droit au *drawback*:
350 caisses sucre blanc,
45 milliers cigarres de la Havane,
200 barrils eau de vie blanche de 22 degrés,
18 demi pipes eau de vie de 4ème. preuve,
300 barriques vin de Côte,
1000 caisses vin Muscat,
80 Paniers bouteilles vides,
900 paniers huile,
75 balles amandes,
60 paniers Guignolet,
100 caisses savon de Marseille,
40 balles de bouchons,
500 sacs de do.
600 caisses vin de Bordeaux de divers qualités,
150 do de Liqueurs de 1ère. qualité,
60 do de Vermicelle.
300 sacs de café, 250 barrils whisky, 80 do. de Crieaz, 60 barrils vin blanc, 70 boîte de Thé de diverses qualités, 400 caisses de savon de *James Blake & Co.*, 600 demi caisses do. do. 1200 caisses savon du pays, 200 barrils de graisse, 400 caisses chandelles de suif, 75 do de blanc de baleine, No 4, 5 et 6, 200 ditto de raisins, 300 ditto d'Amidon, 200 ditto de Morues, 30 sacs de poivre.
F. H. PETITPAIN,
13 nov Encoignure Chartres et Toulouse.

Rue Royale, No. 216, entre les rues St. Anne et Orléans.

VOLQUIN,

ARCHITECTE DE PARIS, élève de l'académie royale d'Architecture de France, à l'honneur d'offrir ses services aux habitans de cette ville: les grands travaux qu'il a dirigés, soit comme architecte de l'hospice des Quinze-Vingts et des jeunes aveugles et d'autres maisons dépendantes des hospices de Paris, ainsi que les entreprises particulières qu'il a faites comme constructeur, parmi lesquelles on peut citer trois maisons dont une rue de l'Université, de la valeur de $122,000 et dont il a les dessins en portefeuille, l'ont mis à même de joindre à une théorie savante, une laborieuse pratique.

La stagnation des affaires en France, l'ayant décidé à s'expatrier, il espère que les habitans de cette belle cité, voudront bien l'honorer de leur confiance, soit pour composer divers projets de maisons, établissements publics, monuments, etc., en faire les plans ou les mettre au net et en suivre l'exécution s'il y a lieu, s'engageant à ne recevoir aucun honoraire, si ses travaux n'ont été exécutés conformément aux règles de l'art, à dire d'Expert.

Il se chargera aussi de donner des leçons de dessin linéaire, pour la *Géométrie, la coupe des pierres, le trait de la charpente, la menuiserie, compris l'art de l'escalier et le trait de la serrurerie*, soit en ville ou dans tout établissement quelconque; ayant professé pendant dix ans à Paris, il a plus de cinq à six cents modèles à offrir aux élèves qu'on voudra bien lui confier. 13 nov.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—Avis est par le présent donné aux actionnaires de la "Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans," que conformément à une résolution de la Direction, le paiement de quinze piastres par action devient exigible et doit être effectué le 2 décembre prochain, à la dite Banque au coin des rues Gravier et Magasins, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3 P. M.
Par ordre de la Direction,
9 nov J. B. BLACHE, caissier

Banque du Commerce de la Nouvelle-Orleans,
Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1833.

AVIS est par le présent donné, que conformément à une réquisition présentée à la Direction, et aussi, conformément à la 15e. section de l'acte pour incorporer la Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans, une assemblée générale des actionnaires de cette institution aura lieu à l'hôtel de Bishop, encoignure des rues du Camp et de la Commune, le samedi 14 décembre prochain, à 10 heures du matin, "pour prendre en considération la manière dont les affaires de la dite banque sont conduites, et plus particulièrement pour délibérer sur l'endroit convenable pour l'établissement de ladite banque."
Par ordre de la direction,
11 nov WM. G. HEWES, président.

Bureau de la Compagnie du Chemin-à-Coulisse de la Nlle. Orléans & Carrollton.

AVIS est par le présent donné aux souscripteurs au fonds capital de cette compagnie, qu'ils auront à payer le 1er. décembre, où plustôt au bureau de la direction, du vingtième du montant de leurs souscriptions.
Par ordre de la direction,
16 sept L. GENERES, secrétaire

Bureau de la Compagnie des Architectes de la Nouvelle-Orléans, 19 octobre 1833.

AVIS—Les souscripteurs à la balance du fond capital de cette institution sont par le présent notifiés qu'ils auront à payer, au bureau de la dite compagnie, à la presse-à-coton à vapeur de la Levée, mercredi, 20 novembre, le quatrième dixième du montant de leurs actions respectives. Par ordre du bureau,
21 oct SOMMEREAU, secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin à Coulisses de la Nouvelle-Orléans et Carrollton.

AVIS—On recevra immédiatement au bureau de cette compagnie des propositions pour contrats, pour remblayer le Canal Gravier depuis la rue Baronne jusqu'à la rue au Cirque, également une portion de la rue Poydras sur chaque côté du dit canal, depuis la rue Philippa jusqu'à la rue St. Paul, conformément à une ordonnance du maire.

La compagnie recevra en même tems des propositions pour le contrat du transport d'une quantité de sable du fleuve, environ 300 à 350 yards cubes, à déposer au *Goose Pond*.

Pour d'autres renseignemens, s'adresser au bureau de la compagnie.
Par ordre de la Direction,
30 oct L F GENERES, secrétaire

A VENDRE—Un **TERRAIN** situé rue du Camp entre les rues Delor et Calliope, mesurant 75 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 99 pieds sur une ligne et 116 pieds sur l'autre ligne. Ayant dessus une maison de quatre appartements avec une galerie et deux cabinets, cuisine &c., le tout en bois.

2° Un **TERRAIN** nu, situé rue des Remparts, entre St. Pierre et Toulouse, mesurant 20 pieds de face à la rue des Remparts (mesure française) sur 75 pieds de profondeur (mesure américaine); on accordera des termes très-avantageux.

3° Un **TERRAIN** mesurant 32 pieds à la rue St. Louis, sur 90 pieds à la rue Dauphine, formant de ces deux rues. Il y a dessus une maison et ses dépendances. Cette propriété rapporte de forts loyers.

4° Un **TERRAIN** bâti, rue Bourbon entre les rues Bienville et Douane, mesurant 35 pieds de face à la rue Bourbon, sur 73 pieds de profondeur, (mesure française.) Les réparations faites depuis peu à cette propriété, la rendent commode et agréable.

5° Un **TERRAIN** situé (au nouveau faubourg Marigny,) rue de l'Union entre les rues Annette et Bons-Enfants, mesurant 30 pieds de face à la rue de l'Union, sur 120 pieds de profondeur. Le dit terrain comporte une maison de 4 appartements et ses dépendances, tout récemment bâtis.

6° Quinze cents Arpens de Terre, situés dans la paroisse Est Bâton-Rouge, près la rivière Amite à 2 lieues et demi derrière la ville de Bâton-Rouge. Cette terre sera vendue à un prix modéré, ou échangé contre quelques esclaves. Le beau chemin du Bâton-Rouge qui y conduit rend cette terre très-propice à la culture du coton.

Plusieurs esclaves, Fanny, négresse âgé de 28 à 30 ans, depuis 5 ou 6 ans dans le pays, avec son enfant âgé de 2 mois et demi. Elle est bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, sachant faire le pain et quelques sirops.

Sylvie, négresse de confiance, âgée de 20 à 22 ans, dans le pays depuis l'âge de 4 ou 5 ans, excellente cuisinière, blanchisseuse et repassant un peu pour homme.

Fanny, négresse âgée de 19 ans, avec son enfant, âgé d'un an et demi, bonne cuisinière et domestique de maison.

Suzanne, mulâtresse âgée de 22 ans, avec un enfant d'un an et demi, cuisinière, blanchisseuse et repassant, assez bien pour homme; elle est bonne domestique de maison et cond bien.

Mary, négresse âgée de 16 ans, sachant faire la cuisine, un peu blanchisseuse et domestique de maison.

Un jeune nègre âgé de 13 à 14 ans, s'entendant à soigner un cheval, montant bien à cheval et ayant de grandes dispositions à conduire un cabriolet.

Une autre jeune négresse âgée de 19 ans, domestique de maison seulement, bon sujet.

Une négresse âgée d'environ 20 ans, domestique de maison, un peu blanchisseuse et couturière.

Plus: 10 Actions de la compagnie des Architectes.

Pour les prix et conditions, s'adresser à
LAROCHE & GAUTIER, courtiers,
9 nov rue de Chartres, No. 109

Porcelaine, Faience, Verreries & Cristaux.

EN débarquement du navire Napier, du Hâvre, et à vendre par le soussigné, un bel assortiment de Porcelaine, Verreries et Cristaux choisis expressément pour ce marché, savoir;

Goblets cristal grand taillage; do. moulés; do. unis, Verres à grand taillage et unis; Verres à liqueur, do.; Verres à vin de champagne, do.; Caraffes cristal taillées et moulées; Gobelets pour cabarets; do. communs diverses grandeurs; Verrres à quinquet et quinquets; Moutardiers cristal; Porte-liqueurs divers genres; Huiliers à 3 et 4 places; Tasses et secoupes en porcelaine à filet d'or et décors; Bols et Secoupes, do. do.; Bols pour Punch; Moutardiers sur plateaux do. do.; Services à déjeuner et à thé, do. do. &c. En magasin, un assortiment général de Porcelaine, faïence, verreries et cristaux, le tout à des prix modérés.

N. B. Paniers de faïence assortis convenables pour la campagne et le marché mexicain. V. AICARD,
8 nov rue de la vieille Levée, No. 37

AVIS—La durée et les conditions de la société qui existe maintenant entre le soussigné et G. G. Holdship, ayant été établies par un contrat de société passé devant L. T. Caire, notaire, le 8 juillet dernier, il lui est impossible de se rendre compte d'un avis de dissolution de société publié sous la signature de son co-associé, sans son consentement, et sans que cette dissolution soit provoquée par aucune difficulté entre eux; en conséquence, le soussigné prie ses amis et le public en général de ne donner aucun crédit, à cet avis, et il s'oblige à satisfaire les personnes qui traiteront avec lui de la validité de ses pouvoirs, le soussigné se proposant au surplus de prendre immédiatement la mesure judiciaire que la nature du cas exige.
14 sept THOS. WILLIAMS.

LEGION DE LA LOUISIANE.

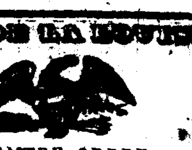

CONTRE ORDRE.

CONSIDERANT qu'aux termes de l'acte de la Législature, aucune revue de la milice ne peut avoir lieu la veille d'une élection ordonnée par la loi; la revue d'inspection de la Legion de la Louisiane, qui devait avoir lieu le Dimanche 17 du courant, est renvoyée, et aura lieu Dimanche 24 de ce mois à neuf heures précises du matin.

Les chefs de corps devront transmettre immédiatement le présent contreordre aux officiers commandant les compagnies.

Par ordre du Brigadier-Général commandant la Légion.
J. B. PLAUCHE,
12 nov D. AUGUSTIN, aide-de-camp.

ORDRES GENERAUX.
QUARTIER GENERAL, 9 Novembre 1833.

LA revue de la Légion de la Louisiane qui avait été ordonnée pour le 1er. décembre prochain, est renvoyée au dimanche 22 du même mois pour la célébration de l'anniversaire du 23 novembre 1814.
FRANCOIS GAIENNIE,
12 nov—18,3ps adjudant et inspecteur général.

CONTRE ORDRE.
LANCIERS D'ORLEANS.

LA sortie ordonnée pour dimanche prochain, ne pouvant pas avoir lieu, elle est renvoyée au dimanche ensuite 24 du courant, à la même heure et en tenue d'hiver. Par ordre du capitaine commandant.
X. LECOURT DE BILLOT,
12 nov maréchal-des-logis-chef

3EME. COMPAGNIE D'ARTILLERIE.
CONTRE ORDRE.

LA revue ordonnée pour le 17 novembre, est renvoyée au 24 du même mois, à 7 heures précises du matin, tenue d'hiver. Par ordre. ADOLPHE BAROSSE,
13 nov sergent-major

VINS, EAU-DE-VIE, PRUNEAUX, &c.

EN vente chez le soussigné, en débarquement du navire Talma, venant de Bordeaux, et ayant droit au drawback.
60 pipes, demi-pipes et barrils d'Eau-de-vie de Cognac, de J. J. Dupuy & Co.
5 pipes de vieille Eau-de-vie de Champagne.
150 tonneaux de vin de Bordeaux de Montferrand, Médoc, St.-Julien et haut Brion.
140 barrils de vin blanc, haut Preignac, Barsac, Sauterne et carbonnieux.
1500 caisses de vin de Bordeaux et vins blanc, de St. Estephe, Parillac, St. Julien, Latour, Gruaud Larose, Margaux, Barsac, haut Preignac, Carbonnieux et Sauterne.
50 barrils de vinaigre de vin blanc de 1ère. qualité.
100 caisses de Cordiaux assorties.
60 do. do. de 1ère qualité.
30 caisses de Marasquin de Zara.
15 do Curaçao de Hollande,
25 do de Fruits à l'eau de vie,
250 paniers d'Anisette,
900 caisses de Pruneaux de 1ère. qualité de 8 à 10 piastre chaque,
Bouchons et dame-jeannes vides, etc.
P. O. SORBE',
12 nov—10 Rue Royale, No. 118.

John A Zander *vs.* Joseph W. Prince.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le vendredi, 13 décembre, à midi, au café de Hewlett, l'esclave nommé Jerry Briggs, saisi dans l'affaire ci-dessus.
12 nov B. BEAUREGARD, marshal

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. A. Laneuville, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, mardi, 25 novembre à 4 heures, sur les lieux, rue de la Paix, encoignure Moreau, divers articles de meubles et Groceries, consistant en petits barillets, contenant de liqueurs, savon, cidre e bouteilles, liqueurs assorties, vin assorti, balance, poids, mesures, comptoir, étagères, sucre, riz, farine, thé, chandelle et ustensiles de cuisine, &c., saisis à la poursuite de Joseph Soutinet.
12 nov B. BEAUREGARD, marshal

John F Stattman *vs.* Basque.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le mercredi 20 novembre, à 4 heures, au Pronequal, 1 comptoir, étagères, bouteilles vides, dame-jeannes, barriques vides, cruches, et tout le contenu d'une buvette, saisis dans l'affaire ci-dessus.
9 nov B. BEAUREGARD, marshal

120 BOUCAUTS Sucre 1ère. qualité, sur une habitation, à vendre par
HARRISON, BROWN & CO,
12 nov rue Royale, No. 117

CAFE DE RIO—120 sacs Café de Rio, en débarquement du navire Victoria, à vendre par
TOURNE & BECKWITH,
12 nov Nos. 28 et 29 Nlle Levée.

CLOUX.—440 barillets Cloux, en débarquement du navire Victoria, de Boston, à vendre par
TOURNE & BECKWITH,
12 nov Nos. 28 et 29 Nlle Levée.

DRAYS ET CHARRETTES—Maintenant en débarquement du navire Chandler Price, et à vendre par TOURNE & BECKWITH,
12 nov Nos. 28 et 29, Nlle Levée.

VIN DE BORDEAUX—106 caisses de vin de Château Margaux, de Palmers en bouteilles et demi bouteilles, tout récemment reçues du vignoble et en vente chez
12 nov BENJ. BOOTH & CO.

MAQUERAUX—No 1, en barils, demis barils et quarts de barils do do No 2; do do No 3, en débarquement du navire Victoria, de Boston, et à vendre par
TOURNE & BECKWITH,
12 nov Nos. 28 et 29, Nlle Levée.

2000 SANGSUES, dernièrement reçues et à vendre par les soussignés,
C. CUSACHS & Co,
6 nov rue St. Pierre, No. 5

MME. CHESTER, rue Royale, No. 148, a l'honneur de prévenir les Dames de la Nouvelle-Orléans, qu'elle vient de recevoir un très joli assortiment de **MODES** et de **NOUVEAUTES**. 5 nov—8

CHARBON DE LEHIGH—En débarquement du navire Chandler-Price, 150 boucauds charbon de Lehigh, cassé et tamisé, un article avantageux pour l'usage des familles, à vendre au No. 59, rue de Chartres.

N. B. Les personnes qui résident dans la partie inférieure de la ville, pourront laisser leurs ordres au No. 227, rue des Remparts.
5 nov DUCONGE & PEYCHAUD.

PENSIONNAT LOUISIANAIS.
Dirigé par M. Ch. CUVELLIER.

CE pensionnat est établi sur l'habitation occupée dernièrement par Madame Laronde. Aucune situation, à proximité de la Nouvelle-Orléans, ne réunit plus d'avantages que celle-ci pour une maison d'éducation; les édifices sont vastes et distribués de la manière la plus favorable au maintien de l'ordre intérieur; l'emplacement, dans le voisinage de la ville, présente, pour la salubrité, les mêmes garanties que la campagne; ce local est d'ailleurs trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en donner une description plus étendue.

Les personnes qui voudront prendre la peine de le visiter se convaincront de suite, qu'il serait peut-être impossible d'en trouver un plus convenable pour une institution de ce genre.

M. Cuvellier s'étant voué depuis longtems à l'instruction publique, et ses principes ayant déjà été appréciés par un grand nombre de pères de famille, il serait sans doute superflu de s'étendre sur ce sujet; il suffira d'informer le public que le *Pensionnat Louisianais* sera établi, sous le rapport des études et de la discipline, sur les mêmes bases que le collège qu'il a dirigé avec quelques succès pendant les six dernières années.

Les études se composeront donc, comme précédemment, pour la généralité des élèves, des cours de langue Française, Anglaise et Latine. Les élèves au-dessus de douze ans pourront en outre suivre un cours d'Espagnol.

Tous les élèves, selon leur âge et leurs capacités, suivront le cours de mathématiques, qui comprendra: l'Arithmétique, l'Algèbre, la Géométrie, la Trigonométrie, la Statique et la Géométrie Descriptive.

Les éléments de Physique et d'Astronomie seront enseignés aux jeunes gens qui auront suivi avec succès le cours de mathématiques.

La Géographie et l'Histoire feront également partie des études générales. L'enseignement du Dessein est compris dans le prix de la pension. Les autres maîtres d'agrément seront payés à part.

Les prix sont fixés à $300 par an, payables d'avance, par trimestre, pour les pensionnaires au-dessus de 12 ans et à $250 pour les pensionnaires plus jeunes.

Il sera fait une réduction aux familles qui auront plusieurs enfans dans l'établissement.

Les seules choses que les parents ou tuteurs auront à fournir à leurs enfants ou pupiles lors de leur entrée seront un matelat, un oreiller, deux paires de draps au moins une couverture, un moustiquaire et une quantité suffisante de linge et de vêtements.

NOTA.—Les élèves ne sortiront qu'une fois par mois et seront conduits chez leurs parens et ramenés au pensionnat aux frais de l'établissement. 24 juin

PRUNEAUX très frais, Raisins, Noix, Amandes, Fromage de Gruyère et Pâte-grasse, &c., débarqués ces jours derniers et à vendre chez
J. E. LOREILHE, Sec. de Lanavit.
31 oct encoig. Bourbon & Douane.

100 barriques *VIN DE MARSEILLE*, [illegible] 14 piastres S'adresser rue St. Louis, [illegible]

CIGARRES DE LA HAVANE—[illegible] res de la Havane, en débarquement de la goélette Anita, de qualités et prix différents; 4 barils de cigarres de papiers de la fabrique de Mendoza, en vente chez
VICTOR DE LA COVA & CO,
8 nov rue St. Louis, No. 58

44 TONNEAUX [illegible] de Campêche, à vendre [illegible] BLANC, rue Royale, No. [illegible]
21 [illegible]

VENTES A L'ENCAN.
PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu le lundi, 25 novembre courant, à midi, à la Bourse Hewlett.

1°. Un lot qui fait partie d'une terre appartenante à Basile Desmazillères [illegible] du Bayou à prendre dans le fond le dit lot situé entre la rue des Ursulines et le chemin du Bayou ayant [illegible] pieds 9 pouces sur la ligne limitrophe au surplus de la dite terre, [illegible] pieds sur la ligne limitrophe aux terres de la Corporation; 106 p. [illegible] 11 pouces sur la ligne limitrophe à la propriété de [illegible], 107 pieds 9 pouces sur la ligne limitrophe à la rue des Ursulines et aux propriétés de Joseph Dolliole et de Henry Hugon, le dit lot faisant face à la dite rue dans toute sa largeur, de manière à arrêter le prolongement d'icelle qui d'ailleurs est ouverte un peu au delà.

2°. Un terrain No. 7, ayant [illegible] pieds de face à la rue Robertson entre Ursulines et St-Philippe sur 120 pieds de profondeur.

3°. Un terrain No. 8 attenant au précédent ayant 23 pieds 1 1-2 pouce à la rue [illegible], allant en élargissant sur 120 pieds de profondeur.

4°. Un terrain No. 12 attenant au précédent, ayant 36 pieds de face à la rue St-Philippe, entre les rues [illegible] et Robertson, sur 105 pieds 5 1-4 pouces de profondeur.

5°. Un terrain No. 13 attenant au précédent, ayant 30 pieds de face à la rue St-Philippe sur 105 pieds 5 1-4 pouces de profondeur.

6°. Un terrain No. 14 attenant au précédent, ayant 30 pieds de face à la rue St-Philippe sur 105 pieds 5 1-4 pouces de profondeur.

7°. Un terrain No. 15 attenant au précédent, ayant 30 pieds de face à la rue St-Philippe sur 105 pieds 5 1-4 pouces de profondeur.

La confection des banquettes et entourages de tous les terrains dans ce voisinage, ordonnée par le Conseil de Ville doit contribuer de beaucoup à l'augmentation progressive en valeur de ces terrains. Toutes les mesures ci-dessus sont au pied français, les dits lots étant vendus conformément à deux plans dressés par J. Pilié, voyer de la ville, qui seront exhibés au jour de la vente, copie desquels plans sont déposés chez A. Mazureau, notaire public.

Conditions—Un an de crédit, en billets endossés à satisfaction du vendeur, assurés par hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Adolphe Mazureau, not. pub.
13 nov

PAR J. LEVY & WHITING.

IL sera vendu le samedi 16 du courant, à la Bourse de Hewlett, à midi, les Esclaves de prix suivants:

Demdridge, mulâtre âgé de 22 ans, depuis 5 ou 6 ans dans le pays; excellent domestique pour le service d'une table, ayant été employé dans les premiers hôtels et au lac—*Ann* ou *Nancy*, griffone de 20 ans, depuis 6 ans dans le pays, excellente couturière, tailleuse et propre au service d'une chambre et à la toilette—*Mary-Ann*, son enfant, créole, âgée de 6 ans, mulatresse claire, parlant anglais et français, très intelligente—*Phœbe*, griffe âgée de 17 ans, depuis 7 ans dans le pays, parlant anglais et français, bonne servante et gardienne—*Fanny*, mulâtresse de 20 ans, excellente blanchisseuse et repasseuse, servante, cuisinière ordinaire et bon sujet. Tous ces esclaves sont acclimatés et pleinement garantis des vices et maladies prévues par la loi, et méritent d'être examinés par ceux qui ont besoin de bons domestiques. Conditions—6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés en l'étude de William Boswell, notaire public, aux frais des acquéreurs. 11 nov

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu par autorisation de l'hon. cour de paroisse d'Orléans, le vendredi 15 novembre à 10 heures du matin, à l'encoignure de Tchapitoulas et Thomas, derrière la presse à coton de la rue d'Orléans, une quantité d'ustensiles et de matière première pour la manufacture de savon et de chandelles, se composant de: bouilloires, chaudières, cisternes, moules et formes, écrons, échelles, balances, bancs, cuillères à savon, moules de chandelles, huile de lampes, graisse, potasse, huile de palme, raisine, térébenthine &c. Aussi plusieurs charrettes, chevaux, quelques tonneaux et pipes vides, des planches, du charbon et du bois.

Et le même jour immédiatement après la vente ci-dessus, Il sera vendu dans le faubourg Livaudais sur la batture, à peu près vis-à-vis la maison de madame Livaudais, une quantité d'ustensiles formant partie d'une manufacture de savon et chandelles, consistant en bouilloires, chaudières, réservoirs, &c. Aussi une quantité de mérins, planches, briques, clous, bois à brûler, &c. Le tout faisant partie de la cession de biens de Mrs. M. Randiz et J. J. Gauvine à leurs créanciers.

Conditions—Toutes sommes au-dessous de $100 comptant, et au-dessus de $100 à 30 jours de crédit en billets endossés à satisfaction. 7 nov

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu à la Bourse, jeudi, 14 du courant, à midi, 4 terrains et les bâtisses qui sont dessus, situés à l'encoignure des rues Tremé et Jackson, près de la rue du Canal, savoir:

Le lot No. 1 contient 40 pieds de face mesure française sur la rue Tremé et 90 pieds de profondeur. On y a récemment élevé une jolie maison en briques à un étage, contenant six chambres avec cuisine et chambre de domestiques, un panneterie, une citerne, un puits en briques et les lieux d'aisance. Le lot No. 2 est des mêmes dimensions que le lot ci-dessus et contient une maison en briques à deux appartements tout-à-fait semblable à ceux mentionnés au No. 1. Le loyer des deux maisons est de $804. Le lot No. 3 est vide et forme l'encoignure des rues Jackson et Tremé, il mesure 40 pieds sur la rue Tremé et 90 sur la rue Jackson, mesure française. Le lot No. 4 est aussi un lot vacant, ayant 30 pieds sur la rue Jackson et 120 pieds de profondeur mesure française. Ces lots ont tous été remplis, sont situés dans un quartier qui avance considérablement, et auront sous peu une valeur considérable—Il n'y a aucune hypothèque sur la propriété et les maisons sont assurées jusqu'en mai prochain, à un pour cent.

Conditions: un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés en l'étude de Carlile Pollock, notaire public aux frais des acquéreurs. 4 nov

MAISON D'EDUCATION
POUR LES JEUNES DEMOISELLES,
DIRIGEE PAR
Mme FERNET,
Au coin des rues St.-Pierre et des Remparts.

CETTE maison spacieuse, à laquelle est réunie une vaste cour, se trouve dans une situation qui ne laisse rien à désirer sous le rapport de la salubrité; Elle offre en outre l'avantage d'être dans un quartier paisible, conséquemment propice aux études.

L'établissement sera *permanent*; il est ouvert depuis le 1er. septembre courant.

Les études comprendront: Lecture, Ecriture, Arithmétique, Grammaire et Littérature française et anglaise, Géographie descriptive et historique, Histoire *Ancienne et Moderne*, Chronologie et Mythologie.

La Couture, la Broderie, la Tapisserie et tous les ouvrages de goût seront enseignés avec soin.

Un cours élémentaire d'Astronomie avec l'usage du globe et de la sphère; les élémens de Géométrie, de Physique et de Chimie termineront les études.

Toutes les branches seront enseignées par des Professeurs d'un mérite et d'une moralité connus.

Mme. Fernet aura soin que les Demoiselles qui lui seront confiées remplissent exactement leurs devoirs de religion, chacune suivant la croyance dans laquelle elle aura été instruite.

CONDITIONS:

Pensionnaires			$30	par mois.
Demi-Pensionnaires, de la	1ère.	Classe	16	
	2e.	do.	14	
	3e.	do.	12	
Externes, do.	1ère.	do.	10	
	2e.	do.	8	
	3e.	do.	6	

Papier, plumes, livres, &c., ports de lettres, frais de maladies, blanchissage, sont payés à part.

ETUDES ADDITIONNELLES.

Langue Espagnole	$4	par mois.
Chant	10	
Piano	10	
Harpe	10	
Guitare		
Dessin	4	
Danse	7	

Pour l'uniformité dans les dortoirs, Mme FERNET a des lits garnis, que les parens pourront acheter. Dans le cas contraire, ils sont invités à fournir un bois de lit de 7 pieds de haut, sur 6 de long et 28 pouces de large, *mesure anglaise*.

Chaque pensionnaire apportera un trousseau suffisant; de plus, un matelas *suivant la dimension du bois de lit*, un traversin, un oreiller, trois paires de draps, deux moustiquaires blanches de *deux aunes de haut*, trois taies d'oreillers, deux couvertures de laine, deux couvre-pieds blancs, six serviettes de table, douze essuie-mains, et un gobelet d'argent, un couteau de table, &c.

Les paiemens se font par quartier et d'avance.

Il n'y aura aucune déduction faite pour absence.

Tous les trois mois, un bulletin des progrès de chaque élève sera envoyé à ses parens.

Un examen général terminera les études de chaque année; il sera suivi de quinze jours de vacances. (*La saison étant avancée, il n'y aura point de vacances cette année.*)

Mme FERNET [illegible] aux parens qui voudront bien l'honorer de leur confiance, qu'elle mettra tous ses soins à donner à ses élèves les connaissances utiles à leur sexe, en même tems que le goût de l'ordre et de l'économie domestique. Elle veillera également à ce qu'elles observent, *même entre elles*, les usages de la bonne société.

N. B. Mme. FERNET prévient que la langue française, l'anglaise et l'espagnole lui sont familières ainsi qu'à sa famille, et qu'elles seront alternativement parlées dans le pensionnat.

Les Demoiselles qui désireront suivre [illegible] les différentes branches de l'éducation, seront admises.
14 août

EN débarquement du navire Balaudhan, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné, rue Royale, No. 147—Vins en barriques, haut St.-Emilion de 1825; Grave medoc 1828 et Canoy 1828; ainsi que 5 pipes eau-de-vie 1ère preuve—Le tout à des prix raisonnables ainsi qu'un grand assortiment des mêmes articles arrivés par d'autres navires.
8 nov F. LAFAYE.